

# Fiche d'inscription

1 fiche par enfant

Ne rien inscrire dans ce cadre.

\_\_\_\_\_ | - | \_\_\_\_\_

A remplir en **MAJUSCULES** et à retourner accompagnée d'un chèque d'acompte à :  
**ASSOCIATION LES BONNES VACANCES - 8, rue St Benoît - 81100 CASTRES**

## L'enfant

NOM : .....

PRENOM : .....

Date de naissance : ...../...../..... Sexe :  F  M

Nationalité :  Française Autre : .....

L'enfant dépend-il de l'Aide Sociale à l'Enfance ?  Oui  Non

L'enfant est-il en famille d'accueil ?  Oui  Non

Adresse où réside l'enfant si différente de celle du responsable légal

Chez Mr ou Mme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. domicile : ...../...../...../...../..... Tél. portable : ...../...../...../...../.....

Photo  
de l'enfant

## Le responsable légal de l'enfant

Père  Mère  Tuteur

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tél. domicile : ...../...../...../...../..... Tél. portable : ...../...../...../...../.....

Profession : ..... Tél. professionnel : ...../...../...../...../.....

Afin de vous transmettre plus rapidement des informations de dernière minute, merci d'indiquer le plus lisiblement possible votre adresse e-mail :

..... @ .....

N° Sécurité Sociale : ..... Caisse : .....

N° Allocataire CAF : ..... Caisse : .....

Personne à contacter durant le séjour si nous ne pouvons vous joindre

NOM : ..... PRENOM : .....

Tél. domicile : ...../...../...../...../..... Tél. portable : ...../...../...../...../.....

Lien de parenté :  Oncle/Tante  Grands-parents  Frère/Sœur  Autre : .....

## Le Séjour choisi

Thème(s) choisi(s) : ..... Prix de base

..... (Hors transport)

Dates : du ...../...../..... au ...../...../..... €

### Supplément(s)

Transport par mes soins :

- J'amène l'enfant sur le lieu du séjour (Accueil sur place)  
 Je récupère l'enfant sur le lieu du séjour (Accueil sur place)

### ET/OU Transport par l'Association Les Bonnes Vacances :

Ville de départ : .....

Ville de retour : ..... + ..... €

Pour connaître les villes proposées et les tarifs, reportez-vous à la fiche du séjour. La ville de départ peut être différente de celle du retour.

Adhésion individuelle à l'Association + 10,00 €

COÛT TOTAL DU SEJOUR = ..... €

## Le règlement du séjour

Tous les règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association Les Bonnes Vacances.

⇒ **Acompte à joindre obligatoirement à la fiche d'inscription**

30% du coût total du séjour

(Les bons CAF n'ont pas de valeur d'acompte)

..... €

Règlement du solde au plus tard 30 jours avant la date de départ.

⇒ Inscription à 30 jours ou moins avant le départ : règlement total du séjour.

Je soussigné(e) ..... responsable légal de l'enfant certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription figurant au verso de ce document et les approuve sans réserve.

Lu et approuvé Date : ...../...../.....

**SIGNATURE OBLIGATOIRE :**

.....

## Conditions particulières d'inscription

Conçus pour les jeunes, nos séjours sont agréés par les services de la Jeunesse et des Sports, ce qui implique le respect des normes en vigueur tant au point de vue pédagogique, sanitaire, que de la sécurité.

L'inscription à l'un de nos séjours est soumise à l'adhésion à l'Association et au paiement d'une cotisation. Cette cotisation n'est pas incluse dans le prix du séjour et son montant est indiqué dans le descriptif. Elle n'est jamais remboursable.

Comment s'inscrire ?

Nous retourner :

- 1 fiche d'inscription par jeune soigneusement remplie au stylo à bille, accompagnée :

- d'1 chèque d'acompte de 30 % du coût total pour les séjours d'un montant supérieur ou égal à 400 € ou 50 % pour tout séjour inférieur à 400 € ; (le solde du séjour devra nous être intégralement réglé au plus tard 21 jours avant la date de départ),
- ou d'1 chèque égal à la totalité du coût du séjour pour toute inscription moins d'1 mois avant le début du séjour.

L'inscription est effective à réception du dossier complet, sous réserve de places disponibles.

Vous recevrez en retour une attestation d'inscription et les informations pratiques nécessaires au bon déroulement du séjour.

Formalités pour les séjours à l'étranger

Les participants de nationalité française devront se munir des documents suivants selon le pays de destination :

- la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité,
- le formulaire SE-130-04, délivré par la CPAM, en vue de l'éventuelle prise en charge de frais de santé

Prix

Nos prix comprennent l'hébergement en pension complète, les activités, l'encadrement pédagogique, et le cas échéant, les transports liés au séjour. Le prix des séjours peut être révisé, en particulier en cas d'augmentation du coût des transports, lié notamment au coût du carburant.

Aide aux vacances

Les organismes suivants peuvent, sous certaines conditions, verser des aides pour couvrir une partie du montant du séjour : CAF, MSA, Comité d'Entreprise, Services sociaux, associations caritatives. Renseignez-vous auprès d'eux !

Les chèques ANCV sont acceptés.

Modification ou annulation d'un séjour du fait de l'Association

L'Association Les Bonnes Vacances se réserve le droit si les circonstances l'exigent ou en cas d'insuffisance du nombre de participants, d'annuler

un séjour. Dans ce cas, l'Association remboursera l'intégralité des sommes versées.

Lorsque, avant le départ, le séjour est modifié sur un élément essentiel tel qu'une hausse significative du prix, il est possible dans un délai de 7 jours après en avoir été averti, soit de résilier le contrat d'inscription sans pénalité et obtenir le remboursement immédiat des sommes versées, soit d'accepter de participer au séjour modifié. Un avenant au contrat sera établi, tenant compte de ces modifications.

Désistement / Annulation du fait de l'inscrivant  
Tout désistement ou annulation doit être confirmé le plus rapidement possible par courrier électronique ou postal auprès de l'Association Les Bonnes Vacances. La date de réception faisant foi.

Frais de désistement / Annulation :

Dans tous les cas, des frais de dossier de 40 € seront retenus. Par la suite le barème appliqué sera de :

- entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25 % du coût total du séjour,
- entre 20 et 15 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du coût total du séjour,
- entre 14 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du coût total du séjour,
- A moins de 8 jours avant le départ, l'intégralité du coût du séjour sera retenue.

Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté pour quelque raison que ce soit (départ volontaire du vacancier ou renvoi pour raisons impératives).

Important : la cotisation d'adhésion à l'association n'est jamais remboursable.

Règlement intérieur

Tout manquement grave à la discipline sera signalé aux parents ou tuteur légal et l'exclusion pourra être prononcée. Dans ce cas, aucune somme ne sera remboursée et les frais occasionnés par ce retour seront à la charge de la famille ou du tuteur légal.

Réclamations

Les réclamations éventuelles concernant les séjours devront être adressées par lettre recommandée à l'Association Les Bonnes Vacances, dans un délai de 3 mois après le séjour. Toutefois, la responsabilité de l'Association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol d'affaires personnelles, espèces ou d'objets de valeur que les vacanciers auront choisi d'emporter sur le séjour.

Acceptation

L'inscription et la participation à l'un de nos séjours impliquent l'acceptation pleine et entière des présentes conditions d'inscription ainsi que des règlements intérieurs des séjours.

## Suivez ces 3 étapes, pour valider votre inscription :

- ① **Complétez, datez et signez la fiche d'inscription.**
- ② **Joignez à la fiche d'inscription, un chèque d'acompte libellé à l'ordre de l'Association Les Bonnes Vacances** (30 % du coût total pour les séjours d'un montant supérieur ou égal à 400 €, 50 % pour les séjours d'un montant inférieur à 400 €) et le cas échéant, les justificatifs originaux de prises en charge. Attention, les bons CAF ne sont pas acceptés pour régler l'acompte.  
Le solde devra nous être réglé au plus tard 30 jours avant le départ.  
**En cas d'inscription dans les 30 jours précédant le départ, vous devez régler l'intégralité du coût du séjour.**
- ③ **Envoyez la fiche d'inscription et votre paiement au siège social de l'Association :**  
Les Bonnes Vacances – 8 rue St Benoît – 81100 CASTRES  
Vous recevrez en retour une attestation d'inscription faisant mention du séjour, des dates, des montants versés et de l'éventuel solde à régler.

Vous pouvez nous contacter au **05 63 71 94 01** pour vérifier les disponibilités ou effectuer une réservation. Celle-ci est valable 7 jours à compter de votre appel, le temps pour vous de nous faire parvenir votre dossier d'inscription (toute réservation non confirmée dans les 7 jours est automatiquement annulée le 8<sup>ème</sup> jour).

# Fiche d'inscription

[www.lesbonnesvacances.com](http://www.lesbonnesvacances.com)